

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Action Football et Respect.....	p. 3
Avis aux clubs.....	p. 5
Avis aux éducateurs.....	p. 13
Avis aux arbitres.....	p. 15
PV Commission Litiges et Contentieux.....	p. 18
PV Commission Jeunes.....	p. 23
Informations diverses.....	p. 31
Mini-jeu.....	p. 33

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 14 septembre :

- Journée d'accueil U11

Lundi 16 septembre :

- Comité de Direction

Mardi 17 septembre :

- Commission des Jeunes

Jedi 19 septembre :

- Commission de Discipline

Vendredi 20 septembre :

- Réunion des observateurs (rattrapage)
- Réunion Foot Loisirs

RENTÉE DU FOOT U11 ET U7/U9



FOOT LOISIRS

Réunion le vendredi 20 septembre à partir de 19h au District.

Les inscriptions pour le championnat sont ouvertes jusqu'au 15 septembre.

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



OPÉRATION MINI-BUTS

Commandes possibles jusqu'au 30 septembre 2024.

Plus d'informations pages 8 et 9

TROPHÉE CITOYEN DU SPORT

Candidature avant le lundi 30 septembre 2024

Plus d'informations page 10



PARTENAIRE

Votre paysagiste à Buxerolles

Forte d'une expérience et d'un professionnalisme depuis 1987 dans le monde du paysage, l'entreprise Pironnet Paysagiste située à Poitiers vous propose le meilleur de ses compétences, dans le domaine des espaces verts à savoir :

- ▶ La création d'allées, terrasses, massifs, clôtures, portails, portillons, claustras, palissades, l'engazonnement...
- ▶ L'entretien tel que la taille d'arbres et d'arbustes, la tonte, le débroussaillage.
- ▶ L'élagage, l'abattage à Poitiers et le rognage des souches.
- ▶ La location et la vente de végétaux, de terre végétale et de graviers. La livraison est possible.

Pironnet Paysagiste Poitiers (86) est pour vous la garantie d'un travail de qualité et de sérieux.



NOUVEAU : Conseils, vente et location de plantes (oliviers, palmiers, art topiaire, arbres d'ornement, arbustes, plantes méditerranéennes...), à des prix attractifs. Nous sommes situés au 7 rue du Sentier à Buxerolles (proche de la rocade N147 et du Mega Cgr). Nous effectuons également la vente d'articles de jardins : pots décoratifs, graviers décoratifs, ardoise, terre végétale...

Nous faisons la plantation, et la livraison dans les villes suivantes : Vienne 86, Poitiers 86 (Saint-Benoit, Montamisé, Mignaloux-Beauvoir, Chasseneuil-du-Poitou, Fontaine-le-Comte, Jaunay-Clan, Migné-Auxances, Vouneuil-sous-Biard, Nouaillé-Maupertuis, Nieuil-l'Espoir, Saint-Georges-lès-Baillargeaux...).

<<<==== Prix du palmier à 140 euros l'unité, hauteur 1m70 <<<====

NOUVEAU : Conseils, étude paysagère et élaboration de plans de conception, afin d'aménager ou d'améliorer la structure de votre jardin : formes des allées, massifs, choix des végétaux et matériaux, etc.

Contactez-les

// Ouverture : Lundi au Vendredi 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30. //



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - SÉNIORS

Comme lors de la 1^{ère} journée de championnat séniors, l'action Football et Respect est de nouveau mise en place pour la seconde, afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les capitaines. Ce texte comporte trois parties, une première à lire par le club recevant, une seconde par le club visiteur et la dernière de nouveau par le club recevant.

Les arbitres peuvent s'avérer être si besoin des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire par les 2 capitaines et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleures conditions.



Malgré les actions menées depuis deux saisons en début de championnat, la saison 2023-2024 n'a pas enrayeré la forte augmentation des dossiers disciplinaires.

Une nouvelle saison va commencer.

Avec nos dirigeants, nos joueurs et notre public, nous souhaitons réagir une nouvelle fois car la passion qui nous anime tous ne peut se conjuguer avec la violence et la haine.

Tous ensemble, nous bannissons toute forme de violences verbales ou physiques, d'intimidations ou de discriminations.

Tous ensemble, nous défendons les valeurs de respect et le plaisir de jouer et de s'entraîner.

C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils adoptent avant, pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos dirigeants et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, pour chaque rencontre, nous faisons vœu d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

Tous ensemble, nous faisons vœu de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI !

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



ACTION FOOTBALL ET RESPECT - JEUNES

Tout comme pour les séniors, l'action Football et Respect est mise en place lors des matchs du mois de septembre pour les jeunes (Challenge et championnat), afin de réagir contre la recrudescence d'agissements intolérables sur nos terrains de football.

L'objectif principal étant de sensibiliser les supporters, les parents, et tous les acteurs du jeu sur l'importance d'une attitude irréprochable à adopter en toutes circonstances.

Nous vous adressons ci-dessous un texte rédigé par la Commission du Respect, à lire par les capitaines.

Les arbitres peuvent s'avérer être si besoin des facilitateurs de communication (en cas d'oubli du texte à lire par les 2 capitaines et en regroupant les 2 équipes devant les 2 bancs de touche par exemple).

Vous avez toute latitude pour présenter et organiser cette communication afin qu'elle se réalise dans les meilleures conditions.



Une nouvelle saison va commencer.

Nous partageons tous : le respect, la tolérance, l'effort, la solidarité et le plaisir.
C'est pourquoi avant de disputer chaque rencontre, nous capitaines, joueurs, éducateurs et dirigeants, nous voulons que celle-ci se déroule avec enthousiasme, détermination et sérénité.

Aussi, nous nous adressons :

- A nos joueurs : pour qu'ils bannissent toute forme de violence en adoptant pendant et après le match une attitude correcte et respectueuse à l'égard des arbitres, à l'égard de nos adversaires et à l'égard du public ;
- A nos responsables et éducateurs du banc de touche : pour qu'ils veillent toujours au bon état d'esprit de la rencontre avant, pendant et après le match ;
- A nos parents et au public présent : pour qu'ils nous encouragent en respectant nos adversaires, nos éducateurs et les décisions arbitrales.

Tous ensemble, pour chaque rencontre, nous faisons vœux d'afficher notre sportivité dans la victoire comme dans la défaite ;

Tous ensemble, nous faisons vœux de disputer chaque rencontre avec la même envie et le même plaisir, avec votre soutien et vos encouragements. MERCI.

■ à lire par le capitaine recevant ■ à lire par le capitaine visiteur



AVIS AUX CLUBS

CALENDRIER GÉNÉRAL

TÉLÉCHARGEZ LE CALENDRIER GÉNÉRAL

DATES À RETENIR

- **Vendredi 13 septembre** : Soirée Remise des récompenses
- **Samedi 14 septembre** :
 - Journée d'accueil U11
 - Festival'Foot U13 ; Challenge U15 et U17
- **Vendredi 20 septembre** :
 - Réunion Foot Loisirs
 - Réunion des observateurs (rattrapage)
- **Samedi 21 septembre** : Journée d'accueil U7-U9
- **Vendredi 27 septembre** : Remise des récompenses Label FFF/CA au Crédit Agricole
- **Samedi 28 septembre** :
 - Stage de cohésion des arbitres
 - Journée d'accueil foot féminin
- **Mardi 1^{er} octobre** : Formation arbitre de club
- **Vendredi 4 octobre** : Réunion de secteur

UNE SEULE DATE : LE 30 NOVEMBRE 2024

1/ Les organigrammes

Tout comme la saison dernière, pour vous aider dans la structuration de votre association, et afin d'être en corrélation avec les labels fédéraux (Jeunes et Féminines), il a été décidé de vous proposer un outil fonctionnel : **les organigrammes**.

Ces derniers vont vous être transmis par mail et seront disponibles prochainement sur le site du District.

Les organigrammes seront à retourner par mail à l'adresse district@foot86.fff.fr avant le **samedi 30 novembre 2024**.

2/ Les Défis sportifs

Les Défis Sportifs vont eux aussi faire leur retour lors de cette saison 2024/2025, ils sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances

Vous recevrez prochainement les différents documents. Ils seront à retourner pour le **samedi 30 novembre 2024**.

3/ PEF

L'engagement sur la plateforme PEF est également à effectuer avant le **samedi 30 novembre 2024**.



FOOT LOISIRS

La réunion concernant le Foot Loisirs aura lieu le **vendredi 20 septembre 2024** au District à partir de 19h00.

Un mail va être envoyé aux clubs concernés, avec un questionnaire à remplir.

Rappel : La fin des engagements en Foot Loisirs est fixée au **15/09/2024**.

Le début des compétitions s'effectuera le 4 octobre 2024.

FORMATION ARBITRE DE CLUB

Deux sessions de formation d'arbitre de club (anciennement arbitre auxiliaire) ont été programmées :

- **MARDI 01 OCTOBRE 2024 à 18H30** – fin prévue vers 21h, examen compris
- **MARDI 15 OCTOBRE 2024 à 18H30** - fin prévue vers 21h, examen compris

Les formations auront lieu **au siège du District de la Vienne de Football** - 1 rue François Prat.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire par mail au District en précisant la date retenue et le nom/prénom du candidat.

La réussite à l'examen est valable deux ans.

Titulaire obligatoirement d'une licence dirigeant, l'arbitre de club est prioritaire sur un bénévole pour arbitrer un match en l'absence d'arbitre officiel.

En cas de réussite, un cachet « arbitre de club » sera apposé par la LFNA sur la licence dirigeant de l'intéressé, pour faire valoir ce que de droit.

Il permet également à un club de D4 en 3ème année d'infraction ou plus vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage de bénéficier de deux mutés (au lieu de zéro).

RECENSEMENT DES PRATIQUES DANS LES CLUBS

Afin de pouvoir adapter les différentes actions que nous proposons et afin de mieux accompagner nos clubs, nous souhaitons recenser les différentes pratiques proposées au sein de ceux-ci.

Pour cela, un questionnaire vous a été transmis par mail le 07/09/2024.

Ce questionnaire est à compléter avant le **30 septembre 2024**.



RENTRÉE DU FOOT U11

Les U10-U11 seront les premiers enfants à retrouver les terrains. La journée d'accueil pour cette catégorie aura lieu le samedi 14 septembre de 9h30 à 12h30.

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

La journée d'accueil prendra la forme de plateaux interclubs (3 à 7 clubs / 6 à 9 équipes par site). Cette répartition a été faite en fonction des engagements reçus par le District sur Footclubs.

Les 12 lieux d'accueil :

**Jaunay-Marigny – Dissay – Lencloître – Châtelleraut –
Ingrandes – Poitiers (CEP) – Poitiers (ASAC) – Saint-Georges-lès-Baillargeaux
– Montamisé – Nieuil l'Espoir – Verrières – Valdivienne**

Merci de vérifier également la répartition publiée ci-dessous et d'informer le District de la Vienne par mail en cas de demande de modifications : lieu d'accueil, nombre d'équipes, jumelage de clubs, si votre club ne figure pas dans le listing des équipes ou si le nombre d'équipe(s) engagée(s) est faux.

Répartition équipes – Journée de rentrée U11 – 14/09

- **A Jaunay-Marigny (9)**
Jaunay-Marigny (2) – Migné-Auxances (3) – Fontaine le Comte (2) – Sammarçolles (1) – Loudun (1)
- **A Dissay (7)**
GJ Dissay Beaumont St Cyr (3) – Buxerolles (2) - ASM (1) – 3 Moutiers / Nord Vienne (1)
- **A Lencloître (6)**
L'Envigne / Cernay St Genest (1) – GJ Sud Haut Poitou (2) - SO Châtelleraut (1) – La Pallu (1) – Mirebeau (1)
- **A Châtelleraut (Stade des Nonnes) (7)**
Ozon (3) - GJ Avenir 86 (2) – Naintré (2)
- **A Ingrandes (8)**
GJ Antoigné Ingrandes (1) - Availles en Châtelleraut (1) – Bonneuil-Matours (1) - Portugais Châtelleraut (1) – Cenon/Vouneuil (1) – Ouzilly/Colombiers (1) – Thuré Besse (2)
- **A Poitiers (CEP) (7)**
- Poitiers CEP (2) - Neuville (3) - St Benoit (2)
- **A Poitiers (ASAC) (8)**
Poitiers ASAC (2) – Stade Poitevin (2) – Cissé/Avanton (2) - Poitiers Trois Cités (2)
- **A St-Georges-lès-Baillargeaux (7)**
Chasseneuil St Georges (1) - GJ Sud Haut Poitou (1) - GJ Val de Vonne (2) - Vouneuil Béruges (3)
- **A Montamisé (6)**
GJ Montasèvres (2) - Biard (1) – GJ Vallée Vienne Moulière Chauvigny (2) – Stade Poitevin (1)
- **A Nieuil l'Espoir (7)**
Nieuil l'Espoir (1) - Nouaillé (1) – Ligugé (1) - Mignaloux (2) - Vivonne (1) – Valence en Poitou (1)
- **A Verrières (GJ 3 Vallées 86) (9)**
GJ 3 Vallées 86 (2) – GJ Foot Sud 86 (2) – Château/SMG/Brion/Aslonnes (2) – Smarves Iteuil (2) – Adriers/Usson l'Isle (1)
- **A Valdivienne (8)**
GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny (2) – Valdivienne (2) – Vicq / St Savin (1) – Montmorillon (3)



RENTÉE DU FOOT U7/U9

La journée d'accueil pour la catégorie U7-U9 aura lieu le samedi 21 septembre à 9h30. Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants nés entre 2016 et 2019. Elle est placée sous le signe de la convivialité et du fair-play.

Les 13 lieux d'accueil :

**Angliers – Jaunay-Marigny – Beaumont – Naintré – Antran –
Fontaine le Comte – Vouneuil/Biard – St Benoît – Iteuil – St-Georges-lès-
Baillargeaux – Sèvres-Anxaumont – Gençay – Montmorillon**

Répartition équipes – Journée de rentrée U7-U9 – 21/09

- **A Angliers (6 U7 – 7 U9)**
St Léger Montbrillais (1-2) - ASM (1-1) – Les Trois Moutiers (1-1) - Nord Vienne (1-1) – Sammarçolles (1-1) – Loudun (1-1)
- **A Jaunay-Marigny (9 U7 – 11 U9)**
Jaunay Marigny (2-2) – Neuville (3-5) – L'Envigne / Cernay St Genest (4-4)
- **A Beaumont (5 U7 – 7 U9)**
GJ Dissay Beaumont (2-3) – Mirebeau (1-2) – La Pallu (1-1) - Ouzilly/Colombiers (1-1)
- **A Naintré (7 U7 – 11 U9)**
Naintré (2-3) - Availles en Châtellerault (0-1) – Bonneuil-Matours (0-1) - SO Châtellerault (2-2) - Portugais Châtellerault (1-1) - Coussay les Bois (1-1) – Vicq sur Gartempe (1-2)
- **A Antran (10 U7 – 11 U9)**
GJ Avenir 86 (2-2) - GJ Antoigné Ingrandes (1-2) - Cenon (1-2) – Thuré Besse (1-1) - Ozon (5-4)
- **A Fontaine le Comte (10 U7 – 10 U9)**
Fontaine le Comte (4-4) – Boivre (1-1) – Quinçay (2-2) – Vouillé/Latillé (2-2) – Vendelogne (1-1)
- **A Vouneuil/Biard (stade de la Boivre) (12 U7 – 11 U9)**
Vouneuil / Béruges (4-4) - GJ Val de Vonne (3-3) – Avanton/Cissé (5-4)
- **A St Benoît (6 U7 – 8 U9)**
St Benoît (1-1) – Poitiers CEP (2-2) – Migné Auxances (3-5)
- **A Iteuil (6 U7 – 9 U9)**
Smarves Iteuil (2-2) – Ligugé (1-2) - Poitiers Trois Cités (2-4) – Biard (1-1)
- **A St-Georges-lès-Baillargeaux (8 U7 – 9 U9)**
Chasseneuil St Georges (2-2) - Buxerolles (3-4) – Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1-1) - Stade Poitevin (2-2)
- **A Sèvres-Anxaumont (8 U7 – 9 U9)**
GJ Montasèvres (3-4) – Stade Poitevin (3-4) – Poitiers ASAC (2-2)
- **A Gençay (13 U7 – 14 U9)**
St Maurice Gençay (2-2) - Nieuil l'Espoir (3-3) - GJ Foot Sud 86 (1-1) – Château Larcher/Aslonnes (1-2) - Nouaillé (2-2) - Mignaloux (2-2) - Vivonne (1-1) – Valence en Poitou OC (1-1)
- **A Montmorillon (13 U7 – 17 U9)**
Montmorillon (2-3) - GJ 3 Vallées 86 (2-3) – GJ Vallée Vienne et Moulière Chauvigny (6-6) – Valdivienne (1-3) – St Savin (0-1) – Usson l'Isle/Adriers (1-1) – Saulgé (1-0)



JOURNÉE DIVERSIFIÉE

REPARTITION FIVE DU 21 SEPTEMBRE

LES RENCONTRES AURONT LIEU SUR LES DIFFERENTS CITY STADE

Poule 1 LES TROIS MOUTIERS <i>City Stade près du Stade</i> LES 3 MOUTIERS/STLEGER/NORDV ST LEGER LOUDUN 1	Poule 2 LENCLOITRE <i>City Stade près du Stade</i> L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 1 L'ENVIGNE/CERNAY ST GENEST 2 FC ASM	Poule 3 Chalandray <i>City Stade près du Stade</i> GJ SUD HAUT POITOU 1 GJ SUD HAUT POITOU 3	Poule 4 LATILLE <i>City Stade près du Stade</i> GJ SUD HAUT POITOU 2 GJ SUD HAUT POITOU 4
Poule 5 FONTAINE <i>City Stade près du Stade</i> MTE 1 MTE 2	Poule 6 JAUNAY MARIGNY <i>City Stade Rue des Ecoles</i> JAUNAY MARIGNY 1 JAUNAY MARIGNY 2	Poule 7 VOUNEUIL /S BIARD <i>City Stade près du Stade Pouzioux</i> VOUNEUIL BERUGES 1 VOUNEUIL BERUGES 2 VOUNEUIL BERUGES 3	Poule 8 CHAUVIGNY <i>City Stade Rue de la maladerie</i> GJVVM CHAUVIGNY 3 GJVVM CHAUVIGNY 4
Poule 9 LUSIGNAN <i>City Stade près du Stade</i> GJ VAL DE VONNE 1 INE 2	Poule 10 AVANTON <i>City Stade près du Stade</i> AVANTON/CISSE 1 AVANTON/CISSE 2 SAMMARCOLLES/BEUXES 1	Poule 11 VALDIVIENNE <i>City Stade près du Stade</i> VALDIVIENNE 1 VALDIVIENNE 2 VICQ/ST SAVIN 1	Poule 12 INGRANDES <i>City Stade près du Stade</i> GJ ANTOIGNE INGRANDES 1 CHATELLERAULT PORTUGAIS 1
Poule 13 MONTAMISE <i>City Stade près du Stade</i> RES 1 GJ MONTASEVRES 2	Poule 14 NEUVILLE DE POITOU <i>City Stade près du cimetière</i> NEUVILLE 1 NEUVILLE 2 NEUVILLE 3	Poule 15 BONNEUIL MATOURS <i>City Stade près du Stade</i> BONNEUIL MATOURS 1 CHATELLERAULT SO 2 CHATELLERAULT SO 3	Poule 16 BRION <i>City Stade près du Stade</i> SMGENCAY/BR/SOMCHA 1 SMGENCAY/BR/SOMCHA 2
Poule 17 ST SAUVEUR <i>City Stade près du Stade</i> COUSSAY/SOC/PLEUMART 1 CHATELLERAULT SO 1	Poule 18 CHABOURNAY <i>City Stade près du Stade</i> LA PALLU 1 LA PALLU 2	Poule 19 POITIERS <i>City Stade St Eloi</i> STADE POITEVIN 1 STADE POITEVIN 2 STADE POITEVIN 3	Poule 20 LEIGNE SUR USSEAU <i>City Stade près du Stade</i> GJ AVENIR 86 1 GJ AVENIR 86 2
Poule 21 MIGNALOUX <i>City Stade près du Stade</i> : 1 MIGNALOUX 2	Poule 22 NAINTRE <i>City Stade près du Stade</i> NAINTRE 1 NAINTRE 2	Poule 23 AVAILLES <i>City Stade près du Stade</i> AVAILLES EN CHATELLERAULT 1 CENON / VOLNEUIL 1	Poule 24 ST GEORGES <i>City Stade près du Stade</i> CHASSENEUIL ST GEORGES 1
Poule 25 MONTMORILLON <i>City Stade Espace Gârtampe</i> MONTMORILLON 1 MONTMORILLON 2 MONTMORILLON 3	Poule 26 BIARD <i>City Stade près du Stade</i> BIARD 1 MIREBEAU 1	Poule 27 SAVIGNE <i>City Stade près du Stade</i> GJ FOOT SUD 86 1 GJ FOOT SUD 86 2	Poule 28 VALENCE EN POITOU <i>A côté de la piscine</i> VALENCE EN POITOU 1 VIVONNE 1
Poule 29 VERRIERES <i>City Stade près du Stade</i> GJ 3 VALLEES 86 1 GJ 3 VALLEES 86 2	Poule 30 THURE <i>City Stade près du lycée</i> THURE BESSE 1 THURE BESSE 2 OUZILLY/COLOMBIERS 1	Poule 31 SMARVES <i>City Stade Rue des Ecoles</i> SMARVES ITEUIL 1 SMARVES ITEUIL 2	Poule 32 CHATELLERAULT <i>City Stade de Branly</i> OZON 2 OZON 3 OZON 1
Poule 33 POITIERS <i>City Stade Ecole primaire Tony Lainé</i> POITIERS 3 CITES 1 POITIERS 3 CITES 2	Poule 34 BUXEROLLES <i>City Stade Parc du Planty</i> BUXEROLLES 1 BUXEROLLES 2	Poule 35 POITIERS <i>City Stade Rue de Bourgonne</i> POITIERS ASAC 1 POITIERS ASAC 2 POITIERS ASAC 3	Poule 36 POITIERS <i>City Stade Rue de la Clouère</i> STADE POITEVIN 4 STADE POITEVIN 5
Poule 37 BEAUMONT <i>City Stade près du Stade</i> GJ DISSAY BEAUMONT 1 GJ DISSAY BEAUMONT 2 GJ DISSAY BEAUMONT 3	Poule 38 NOUAILLE <i>City Stade Accueil de Loisirs</i> NOUAILLE 1 NIEUIL L'ESPOIR	Poule 39 POITIERS <i>City Park de la Gibauderie</i> POITIERS CEP 1 POITIERS CEP 2	Poule 40 LIGUGE <i>City Stade Complexe JP Gomez</i> LIGUGE 1 LIGUGE 2
Poule 41 JARDRES <i>City Stade Rue de la mairie</i> GJVVM CHAUVIGNY 1 GJVVM CHAUVIGNY 2	Poule 42 MIGNE AUXANCES <i>City Stade près de l'EHPAD</i> MIGNE AUXANCES 1 MIGNE AUXANCES 2 MIGNE AUXANCES 3	Poule 43 ST BENOIT <i>City Stade rue de l'Ermitage</i> ST BENOIT 1 ST BENOIT 2	Poule 44 USSON DU POITOU <i>City Stade près du stade</i> ADRIERS/USSON/LISLE 1
Poule 45 FONTAINE LE COMTE <i>City Stade près du stade</i> FONTAINE 1 2			



OPÉRATION MINI-BUTS – PHASE 2 – SAISON 2024/2025

Pour votre information, vous trouverez **ci-dessous la liste des clubs n'ayant pas effectué une première connexion sur Le Corner à ce jour.**

Aslonnes ; Adriers ; Antran ; Beaumont St Cyr ; Cenon sur Vienne ; Chauvigny ; Fleuré ; Les 3 Moutiers ; Les Roches la Villedieu ; Oyré Dangé ; St Julien l'Ars ; St Maurice Gençay ; Valdivienne ; Valence en Poitou OC ; Vouneuil sur Vienne ; Migné Auxances.

Par ailleurs, **les clubs éligibles pourront commander leur(s) paire(s) de mini-buts du 2 au 30 septembre 2024 sur le site Le Corner (<https://lecorner.fff.fr>)**. Un emailing FFF comprenant le code promotionnel et le nombre de paires de mini-buts a du être envoyé le 2 septembre à l'attention des clubs éligibles à l'adresse mail officielle du club.

Une page dédiée à cette opération sera disponible dans le menu principal du site. Seuls les clubs éligibles pourront avoir accès au contenu de cette page après s'être connectés et verront uniquement les kits auxquels ils ont droit (*exemple : après s'être connecté au Corner, si le club est éligible à 2 paires de mini-buts, il ne verra que le kit B (2 paires en aluminium) et le kit C (2 paires pliables). Il devra donc choisir entre l'un des 2 kits proposés, puis mettre au panier le kit choisi, rentrer le code promotionnel, et payer par carte bancaire uniquement le reste à la charge du club après application du code promotionnel*).

De plus, les clubs en attente de connexion à ce jour ont toujours la possibilité de se connecter au Corner et recevoir un code promotionnel par mail. Ces codes, générés manuellement par nos soins pour rattraper les clubs retardataires, seront envoyés quotidiennement aux clubs jusqu'à la fin de la période de commande.

Pour rappel, il est indispensable que les clubs se connectent au moins une fois à la plateforme d'achat Le Corner. **Sans cette première connexion, ces clubs ne pourront recevoir par mail leur code promotionnel et donc commander sur Le Corner. Si besoin, ci-dessous, la procédure de connexion au Corner.**



Commande Le Corner – Clubs



Pour commander sur le site **Le Corner** (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur **Le Corner sur Portailclubs** (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si le club ne dispose pas de compte Portailclubs :

- **Etape 1** : Créez un compte FFF et connectez-vous à Portailclubs en identifiant un **administrateur** (voir la vidéo « Comment créer un compte ? » : <https://www.youtube.com/watch?v=fe1NYG-AwRY>).
- **Etape 2** : La Ligue doit valider le compte Portailclubs
- **Etape 3** : Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur lecorner.fff.fr via le bouton « Mon compte » en haut à droite de la page Le Corner (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)
- **Etape 4** : La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous. Vous n'avez plus rien d'autre à faire :



- Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur Portailclubs. Si besoin, vous pouvez contacter votre District/Ligue d'appartenance.

Commande Le Corner – Clubs



Pour commander sur le site **Le Corner** (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation acheteur **Le Corner sur Portailclubs** (<https://portailclubs.fff.fr/>)

Si un utilisateur dispose déjà d'un compte Portailclubs avec le profil administrateur :

- En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation Acheteur Le Corner sur Portailclubs, et pourra commander sur Le Corner.
- Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au Corner avec un compte administrateur en réalisant les démarches décrites précédemment.
- L'administrateur peut également donner l'habilitation Acheteur Le Corner à un autre utilisateur Portailclubs du club (depuis la rubrique « Administrateur », puis « Liste des utilisateurs » sur Portailclubs)

Par ailleurs, **les clubs non éligibles à l'opération et les clubs éligibles ayant commandé au cours de la saison passée peuvent tout de même commander sans code promotionnel des paires de mini-buts au tarif négocié par la FFF** (156€ TTC/paire pliable, 515€ TTC/paire réversible si 1 paire achetée, puis 490€ TTC /paire réversible à partir de 2 paires achetées). Les produits seront disponibles dans la catégorie « Entraînement du joueur » / « Mini-buts ».

Pour toute question, adressez-vous à l'adresse mail lecorner@fff.fr



CDOS – DIFFÉRENTES FORMATIONS

Ci-dessous, la liste des différentes formations organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

- Mardi 24 septembre de 18h30 à 20h30 : « **Sensibilisation à la prévention des blessures** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 5 octobre de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 19 octobre de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 16 novembre de 9h à 17h : « **Concevoir un projet associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 23 novembre de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 30 novembre de 9h à 17h : « **Le management associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 7 décembre de 9h à 17h : « **Cadre légal et conventionnel de l'emploi associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

CDOS – TROPHÉE CITOYEN DU SPORT

À l'initiative du CDOS 86, le **Trophée Citoyen du Sport « Je vis bien dans mon club »** a pour but de récompenser les clubs de la Vienne qui organisent des actions sociétales fortes au sein de leur association.

Conditions de participation :

- Être un club issu d'une fédération sportive
- Être un club siégeant sur le territoire de la Vienne
- Envoyer une seule candidature par structure **jusqu'au lundi 30 septembre 2024**.
- Répondre à 2 thématiques minimum sur les 6 proposées ci-dessous :
 - Lutte contre l'incivilité
 - Lutte contre les discriminations
 - Éco-responsabilité
 - Mixité et inclusion
 - Sport santé et bien-être
 - Les temps conviviaux

Au total, 6 Trophées seront délivrés par un jury constitué d'élus du CDOS 86 (issus des comités sportifs) et présidé par le directeur.

Les lauréats du Trophée Citoyen du Sport recevront une plaque gravée au nom de leur structure, des bons d'achats des partenaires du CDOS et bénéficieront d'une valorisation médiatique à travers les actions de communication du CDOS ainsi qu'auprès de ses membres et de ses partenaires.

Pour candidater : [Trophée Citoyen du Sport 2024 \(google.com\)](#)



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 14/11/2024	J1/J2 : 09h00-17h30 J3 : 09h00-12h30
		Semaine 1 du 10 au 12/12/2024	
		Semaine 2 du 05 au 07/02/2025	
		Certification 20/03/2025	
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 16/12/2024	08h30-17h00
		Semaine 1 du 20 au 21/01/2025	
		Semaine 2 du 17 au 18/02/2025	
		Certification 06/05/2025	

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10 et 27/11/2024	09h00-17h00
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	21/10 et 26/11/2024	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	23/10 et 21/11/2024	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	24/10 et 25/11/2024	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

Formations Professionnelles Continues (Recyclage)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
FPC	Poitiers	31/08 et 14/09/2024	09h00-18h00

FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module initiation (CFGB)	Celles sur Belle	18/10 et 19/10/2024
Certification CFEGB	Niort	23/10/2024
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfn.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichard@foot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2f@lfn.fff.fr



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

TESTS PHYSIQUES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX

Vous trouverez en page 15 les informations relatives aux tests physiques des arbitres départementaux de début de saison qui auront lieu au complexe sportif de Saint Nicolas – terrain synthétique (156 route de Parthenay, 86000 POITIERS) **les jeudi et samedi** et au complexe sportif André Messy – terrain synthétique (36 voie Romaine, 86180 BUXEROLLES) **le mardi**.

Conformément au calendrier prévisionnel qui vous a été précédemment transmis, les dates retenues sont les suivantes :

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 – RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30 à St Nicolas

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 – RDV à 21h00 pour début des tests à 21h30 à André Messy

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 - RDV à 9h00 pour début des tests à 9h30 à St Nicolas

Plusieurs créneaux horaires (début de soirée, fin de soirée, samedi matin) sont proposés afin de s'adapter aux contraintes personnelles, familiales et professionnelles du plus grand nombre.

Inscription obligatoire via le Google Forms reçu par mail.

Pour rappel, l'échec aux tests physiques entraîne une rétrogradation (sauf pour les D4, les JAD et les stagiaires, dont la participation reste néanmoins recommandée) tandis que la réussite aux tests physiques permet :

- D'être désigné en cas de besoin dans la catégorie supérieure.
- De prétendre à une promotion en fin de saison.

NB : Seuls les arbitres ayant un dossier médical validé par la Commission Médicale Départementale pour la saison 2024-2025 pourront participer aux tests physiques.

MODIFICATIONS DES LOIS DU JEU

Dans leur version 2024-2025, applicable à compter du 1er juillet 2024, les Lois du Jeu ont été amendées incluant dorénavant des directives concernant le dispositif d'exclusion temporaire, lequel s'applique déjà sur les compétitions régionales et départementales.

- D'une part, un joueur (ou une joueuse) ayant reçu durant la rencontre un carton jaune et un carton blanc, quel que soit l'ordre chronologique dans lequel les deux sanctions lui ont été infligées, sera définitivement exclu(e).
- Auparavant, seuls deux cartons de la même couleur entraînaient l'exclusion définitive, ce n'est donc plus le cas.
- D'autre part, une fois la période d'exclusion temporaire écoulée, le joueur (ou la joueuse) pourra regagner le terrain depuis la ligne de touche avec l'autorisation de l'arbitre, mais uniquement lors de l'arrêt de jeu suivant (ce qui n'est pas exigé dans le règlement en vigueur). Ces dispositions s'imposent à nos compétitions.

Les compétitions FFF ne sont pas concernées (Coupe de France, Coupe Gambardella, championnats nationaux etc.)



Autre point sur la collaboration « capitaine – arbitre » :

- Seul le capitaine peut parler avec l'arbitre lors de ces clarifications et de manière respectueuse. Le capitaine prendra la responsabilité de ses coéquipiers, leur demandant de respecter l'arbitre, de garder leurs distances et de ne pas l'entourer.
- Tout coéquipier ignorant le rôle de son capitaine et/ou approchant l'arbitre montrant un signe de manque de respect ou de contestation ostentatoire sera averti => carton blanc. Les arbitres traiteront ce comportement avec fermeté et rigueur.
- Lorsque le capitaine est le gardien de but, il doit désigner un seul joueur de champ pour le représenter pendant les explications de l'arbitre, lorsqu'il est éloigné de l'incident.
- Les arbitres sont informés que lorsque les joueurs entourent l'arbitre, ils doivent prendre les sanctions disciplinaires appropriées.
- Toute personne dans la zone technique qui ne se comporte pas de manière responsable, sera avertie ou éventuellement exclue.
- La communication préventive doit se poursuivre avec TOUS les joueurs.

Ces modifications seront présentées lors de la réunion de début de saison/stage cohésion du samedi 28 septembre prochain (avec vidéos).

MODIFICATIONS

LOIS DU JEU

Cumul des cartons

Seul le **capitaine** de l'équipe **peut s'adresser à l'arbitre** de manière respectueuse pour obtenir des éclaircissements.

Tout **autre joueur** qui se rapproche de l'arbitre en manifestant un **signe de manque de respect** ou de **contestation ostentatoire** sera averti.



MASCULINS

	Catégories	Répétitions	Distance	Temps	Temps de repos
Masculins	D1	30	64	15"	20"
Masculins	D2	30	60	15"	20"
Masculins	D3	30	56	15"	20"
Masculins	D4	30	52	15"	20"
Masculins	AAD1	30	56	15"	20"
Masculins	AAD2	30	56	15"	20"
Masculins	JA «ELITE»	30	64	15"	20"
Masculins	JAD	30	56	15"	20"
Masculins	TJA	30	52	15"	20"

FEMININES

	Catégories	Répétitions	Distance	Temps	Temps de repos
Féminines	D1	30	56	15"	20"
Féminines	D2	30	52	15"	20"
Féminines	D3	30	48	15"	20"
Féminines	D4	30	46	15"	20"
Féminines	AAD1	30	56	15"	20"
Féminines	AAD2	30	52	15"	20"
Féminines	JA «ELITE»	30	56	15"	20"
Féminines	JAD	30	48	15"	20"
Féminines	TJA	30	46	15"	20"



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 11 septembre 2024
Procès-verbal n° 01

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Cyrille DENIS, François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

Approbation du PV n° 31 (par voie électronique) du mercredi 17 avril 2024 sans modification.

RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article - 226 Modalités pour purger une suspension

1. La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement. Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Antran	Lusignan	Poitiers Gibauderie
Availles en Châtellerault	Mignaloux Beauvoir	Smarves Iteuil
Blanzay	Migné Auxances	Sommières St Romain
Brion St Secondin	Mirebeau	St Benoît
Buxerolles	Moncontour	St Julien l'Ars
Château Larcher	Montamisé	St Maurice Gençay
Chauvigny	Montmorillon	St Savin St Germain
Colombiers	Neuville	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Nord Vienne	Valdivienne
Fleuré	Ouzilly	Valence en Poitou OC
GJ des 3 Vallées 86	Oyré Dangé	Vallée du Salleron
GJ Val de Vonne	Payroux Charroux Mauprévoir	Vivonne
Jaunay Marigny	Poitiers 3 cités	Vouillé
Lavoux – Liniers	Poitiers Asac	Vouneuil Béruges
Loudun	Poitiers Cep	



OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 28956403 : Montamisé (4) – St Julien l'Ars/ Savigny L'Evescault (3) en Départemental 5 poule F du 08/09/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 28960312 : Coulombiers (1) - Vivonne (2) en Départemental 5 poule H du 08/09/24

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 28900134 : Poitiers 3 cités (2) – St Léger de Montbrillais en poule A du 08/09/24

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) de deux joueurs (licences n° 9604795646 et n° 2547271294) inscrits également sur la feuille de match de Poitiers 3 cités (3), les deux équipes jouant le même jour et au même horaire.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers 3 cités lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 28900356 : Mignaloux Beauvoir (2) – Chasseneuil St Georges (2) en poule C du 08/09/24

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) d'un joueur (licence n° 2544022342) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Mignaloux Beauvoir lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

**Match n° 28900479 : Smarves Iteuil (2) – Poitiers Cep 1892 (2) en poule D du 07/09/24****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) de deux joueurs (licences n° 2546627529 et n° 2546628484) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Poitiers Cep 1892 lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Smarves Iteuil (2) d'un joueur (licence n° 2546884036) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Smarves Iteuil lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 4**Match n° 28922504 : Les 3 Moutiers (1) – Mirebeau (2) en poule A du 08/09/24**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Mirebeau (2) d'un joueur (licence n° 2545436188) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Mirebeau lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

**Match n° 28922777 : Vernon (1) – Fontaine le Comte (3) en poule D du 08/09/24****Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Vernon (1) d'un joueur (licence n° 2546036952) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Vernon lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 28922956 : Migné Auxances (3) – Chasseneuil St Georges (3) en poule F du 08/09/24**Évocation**

Participation à ce match au sein de l'équipe de Migné Auxances (3) d'un joueur (licence n° 440611096) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Migné-Auxances lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5**Match n° 28956402 : Lavoux Liniers (1) - Poitiers 3 cités (3) en poule F du 08/09/24****Évocation**

Ouverture d'un dossier en Départemental 3 poule A : Poitiers 3 cités (2) – St Léger de Montbrillais pour participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (3) de deux joueurs (licences n° 9604795646 et n° 2547271294) inscrits également sur la feuille de match de Poitiers 3 cités (2), les deux équipes jouant le même jour et au même horaire.

Dossier en instance.



Match n° 28956581 : Bouresse Queaux Moussac (2) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) en poule I du 08/09/24

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (2) d'un joueur (licence n° 1172415900) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Payroux Charroux Mauprévoir lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 18 septembre 2024** terme de rigueur.

Dossier en instance.

DIVERS

Courriels des clubs de : Blanzay, Brion St Secondin, Buxerolles, Cissé, Jaunay Marigny, St Maurice Gençay, Rouillé :

Réponses par courriel.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28899500 : St Benoît (1) – Poitiers 3 cités (1) en Départemental 1 du 07/09/24

- Match n° 28899705 : Oyré Dangé (1) – Poitiers Stade (3) en Départemental 2 poule A du 07/09/24

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 10 septembre 2024 Procès-verbal n°1

Président M. Philippe BARRITAU
Présents Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU, MM. Emmanuel
 POUMEROULIE, et Frédéric TURBEAU

Excusés M. Christian SAVIGNY

Le PV n° 30 de la saison 2023-2024 est adopté sans modification.

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18	A	1	21/09/24	29408633	GJ 3 Vallées 86 (1) / Nieuil Mignaloux (1)	Gambardella Tour 1	26/10/24
U18	B	1	21/09/24	29408977	GJ Avenir 86 (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Gambardella Tour 1	26/10/24
U18	C	1	21/09/24	29436349	Poitiers Baroc (1) / GJ Sud Haut Poitou (1)	Gambardella Tour 1	26/10/24
U18	D	1	21/09/24	29436354	Jaunay Marigny (1) / GJ Dissay Beaumont (1)	Gambardella Tour 1	26/10/24
U18	E	1	21/09/24	29440985	Brion St Secondin (1) / Cissé (1)	Gambardella Tour 1	26/10/24

DATES A RETENIR

Rappel :

- Samedi 14 septembre : Journée d'accueil U11, Challenge U18 et Challenge U15
- Samedi 21 septembre : Journée d'accueil U7-U9 et journée foot diversifié U11
- Vendredi 27 septembre : Remise des récompenses Label FFF/CA au Crédit Agricole
- Samedi 28 septembre : Journée d'accueil Féminines U6/U10F et U11/U13F

OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est remise en place cette saison pour les catégories U18, U17 et U15.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec **les valeurs de notre sport portées par la FFF-sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT- ENGAGEMENT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ

CHAMPIONNATS A 8 U17/U18 et U15

La Commission des Jeunes relance les engagements pour les championnats à 8 U17/U18 et U15.

Date limite des inscriptions (Footclubs) : mardi 15 octobre 2024

Le championnat ne sera possible que si minimum 4 équipes s'engagent.

**POULES**

Par suite du désistement de certaines équipes, les poules ont été modifiées.

U17 - U18**POULE A**

CISSE (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ MONTASEVRES (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
JAUNAY MARIGNY (2)
MIGNE AUXANCES (3)
NAINTRE (2)
OZON (1)

POULE B

GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ MONTASEVRES (1)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
POITIERS BAROCS (1)
POITIERS CEP (2)

U16-U17**POULE A**

AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
BUXEROLLES (2)
GJ AVENIR 86 (1)
LOUDUN (1)
MIGNE AUXANCES (2)
MIREBEAU (1)
NAINTRE (1)

POULE B

GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
JAUNAY MARIGNY (1)
NEUVILLE (1)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS CEP 1892 (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
ST BENOIT (1)

POULE C

BRION ST SECONDIN (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
MONTMORILLON (2)
NIEUIL L'ESPOIR (1)
ST BENOIT (2)
VALENCE EN POITOU OC (1)



U15 - BRASSAGE

POULE A

ASM/NORDV/3M/SAM/SLM (2)
AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
GJ AVENIR 86 (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ MONTASEVRES (1)
MIREBEAU (1)
NAINTRE (1)

POULE C

CISSE (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
JAUNAY MARIGNY (1)
MIGNE AUXANCES (3)
NEUVILLE (2)
VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE E

BUXEROLLES (2)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (3)
MONTMORILLON (2)
ST MAURICE GENCAY (1)
ST SAVIN ST GERMAIN (1)
STADE POITEVIN (3)

POULE B

ASM/NORDV/3M/SAM/SLM (1)
COUSSAY LES BOIS (1)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
GJ AVENIR 86 (2)
LA PALLU/L'ENVIGNE/CERNAY (1)
LOUDUN (1)
OZON (1)

POULE D

GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
GJ FOOT SUD 86 (1)
GJ VAL DE VONNE (2)
LIGUGE (1)
POITIERS CEP (1)
ST BENOIT (1)
VALENCE EN POITOU OC (1)
VIVONNE (1)

POULE F

BIARD (1)
GJ MONTASEVRES (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)
MIGNALOUX/NIEUIL (1)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS 3 CITES (2)
POITIERS ASAC (2)
VOUNEUIL BERUGES (2)

U13 - D1

POULE A

GJ DISSAY BEAUMONT (1)
GJ SUD HAUT POITOU (1)
MIGNE AUXANCES (1)
NEUVILLE (1)
OZON (1)
POITIERS ASAC (1)
POITIERS STADE (1)
PORTUGAIS CHATELLERAULT (1)

POULE B

BUXEROLLES (1)
GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (1)
MONTMORILLON (1)
POITIERS 3 CITES (1)
ST BENOIT (1)
ST MAURICE GENCAY (1)



U13- BRASSAGE

POULE A

CHATELLERAULT SO (3)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (2)
GJ AVENIR 86 (1)
LA PALLU (1)
L'ENVIGNE (1)
LOUDUN (1)
OZON (2)

POULE B

CHATELLERAULT SO (1)
CISSE (1)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
GJ AVENIR 86 (2)
L'ENVIGNE (2)
NAINTRE (1)
OUZILLY/COLOMBIERS/THURE (1)

POULE C

ASM (1)
CHATELLERAULT SO (2)
GJ DISSAY BEAUMONT (3)
MIREBEAU (1)
NEUVILLE (2)
OZON (3)
SAMMARCOLLES (1)

POULE D

BONNEUIL MATOURS (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
COUSSAY LES BOIS (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (2)
JAUNAY MARGNY (1)
NEUVILLE (3)
LA PALLU (2)

POULE E

BIARD (1)
CISSE (2)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
GJ VAL DE VONNE (2)
MIGNE AUXANCES (2)
POITIERS ASAC (2)
POITIERS STADE (2)

POULE F

BUXEROLLES (2)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
GJ SUD HAUT POITOU (2)
GJ VVM CHAUVIGNY (4)
MIGNE AUXANCES (3)
POITIERS CEP 1892 (1)
POITIERS STADE (4)

POULE G

GJ DISSAY BEAUMONT (4)
GJ SUD HAUT POITOU (3)
POITIERS 3 CITES (2)
POITIERS ASAC (3)
POITIERS CEP 1892 (2)
POITIERS STADE (3)
VOUNEUIL BERUGES (1)
BIARD (2)

POULE H

GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
GJ FOOT SUD (1)
GJ VAL DE VONNE (1)
ST BENOIT (2)
ST MAURICE GENCAÏ (2)
VALENCE EN POITOU (1)
VIVONNE (1)
VOUNEUIL BERUGES (2)

**POULE I**

GJ FOOT SUD 86 (2)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MONTMORILLON (2)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 ST MAURICE GENCAY (3)
 ST SAVIN ST GERMAIN (2)

POULE J

BONNEUIL MATOURS (2)
 GJ 3 VALLEES 86 (2)
 GJ MONTASEVRES (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 LIGUGE (1)
 MIGNALOUX BEAUVOIR (1)
 ST SAVIN ST GERMAIN (1)
 VALDIVIENNE (1)

U11**NIVEAU 1**

POULE A	POULE B
GJ VVM CHAUVIGNY 1	CHATELLERAULT SO 1
MONTMORILLON 1	GJ DISSAY BEAUMONT 1
POITIERS 3 CITES 1	GJ SUD HAUT POITOU 1
POITIERS ASAC 1	MIGNE AUXANCES 1
SMARVES ITEUIL 1	NEUVILLE 1
ST BENOIT 1	OZON 1
STADE POITEVIN 1	VOUNEUIL BERUGES 1

NIVEAU 2

POULE C	POULE D	POULE E
CHATELLERAULT PORTUGAIS 1	BUXEROLLES 1	BIARD 1
THURE BESSE 1	CHATELLERAULT SO 2	FONTAINE LE COMTE 1
GJ AVENIR 86 1	CISSE 1	GJ DISSAY BEAUMONT 2
L'ENVIGNE 1	JAUNAY MARIGNY 1	GJ SUD HAUT POITOU 2
LOUDUN 1	LA PALLU	NEUVILLE 2
NAINTRE 1	MIGNE AUXANCES 2	POITIERS ASAC 2
OZON 2	MIREBEAU 1	VOUNEUIL BERUGES 2
POULE F	POULE G	
BUXEROLLES 2	ADRIERS 1	
GJ MONTASEVRES 1	GJ VVM CHAUVIGNY 2	
LIGUGE 1	GJ 3 VALLEES 86 1	
MIGNALOUX BEAUVOIR 1	GJ FOOT SUD 86 1	
NOUILLE 1	MIGNALOUX BEAUVOIR 2	
POITIERS 3 CITES 2	MONTMORILLON 2	
STADE POITEVIN 2	STADE POITEVIN 3	



NIVEAU 3

POULE H	POULE I	POULE J
ASM 1	AVAILLES EN CHATELLELERAULT 1	ASAC 3
CENON 1	BONNEUIL MATOURS 1	CISSE 2
CHATELLELERAULT SO 3	COUSSAY LES BOIS 1	LA PALLU 2
OUZILLY 1	GJ ANTOIGNE INGRANDES 1	L'ENVIGNE 2
SAMMARCOLLES 1	GJ AVENIR 86 2	MIGNE AUXANCES 3
ST LEGER MONBRILLAIS 1	NAINTRE 2	NEUVILLE 3
THURE BESSE 2	OZON 3	POITIERS CEP 1
TROIS MOUTIERS 1	VICQ SUR GARTEMPE 1	
POULE K	POULE L	POULE M
GJ 3 VALLEES 2	CHASSENEUIL ST GEORGES 1	CHÂTEAU LARCHER 1
GJ FOOT SUD 86 2	GJ DISSAY BEAUMONT 3	FONTAINE 2
GJ VVM CHAUVIGNY 3	GJ MONTASEVRES 2	GJ SUD HAUT POITOU 4
MONTMORILLON 3	GJ SUD HAUT POITOU 3	GJ VAL DE VONNE 2
NIEUIL L'ESPOIR 1	GJ VVM CHAUVIGNY 4	ST BENOIT 2
VALDIVIENNE 1	JAUNAY MARIGNY 2	STADE POITEVIN 5
VALDIVIENNE 2	POITIERS CEP 2	VOUNEUIL BERUGES 3
POULE N		
CHÂTEAU LARCHER 2		
GJ VAL DE VONNE 2		
LIGUGE 2		
SMARVES ITEUIL 2		
STADE POITEVIN 4		
VIVONNE 1		
VALENCE EN POITOU 1		



CHALLENGE U17

Veillez noter le retrait de l'équipe de Cenon sur Vienne en challenge U17 poule B. Les équipes qui devaient la rencontrer seront exemptes aux dates initialement prévues.

CHALLENGE U17

36 équipes

6 poules de 4 et 4 poules 3

Journée 1 le 14/09

Journée 2 le 21/09

Journée 3 le 19/10

A	B	C	D
GJ 3 VALLEES 86 2 GJ FOOT SUD 86 1 MONTMORILLON 2 NIEUIL L'ESPOIR 1	CHATELLERAULT PORTUGAIS 1 GJ AVENIR 86 1 LOUDUN 1	GJ SUD HAUT POITOU 1 GJ VAL DE VONNE 2 POITIERS BAROC 1 ST BENOIT 2	GJ DISSAY BEAUMONT 1 JAUNAY MARIGNY 1 NAINTRE 2 OZON 1
E	F	G	H
CISSE 1 BRION ST SECONDIN 1 POITIERS CEP 1 VALENCE EN POITOU OC 1	JAUNAY MARIGNY 2 MIGNE AUXANCES 3 POITIERS ASAC 1 ST BENOIT 1	BUXEROLLES 2 GJ ESPOIR SUD POITIERS 2 GJ MONTASEVRES 1 GJ VVM CHAUVIGNY 3	GJ MONTASEVRES 2 GJ VVM CHAUVIGNY 2 POITIERS CEP 2
I	J		
AVAILLES EN CHATELLERAULT 1 MIREBEAU 1 NAINTRE 1	GJ DISSAY BEAUMONT 2 MIGNE AUXANCES 2 NEUVILLE 1		

CHALLENGE U15

L'équipe du GJ Sud Haut Poitou 2 en U15 brassage poule F, non engagée au 31/08, ne pourra pas participer au Challenge U15.

Veillez noter le retrait de l'équipe de Cenon sur Vienne en Challenge U15 poule D. Les équipes qui devaient la rencontrer seront exemptes aux dates initialement prévues.

CHALLENGE U15

43 équipes

10 poules de 4 et 1 poule de 3

Journée 1 le 14/09

Journée 2 le 21/09

Journée 3 le 19/10

A	B	C	D
GJ FOOT SUD 86 1 ST BENOIT 1 VALENCE EN POITOU OC 1 VIVONNE 1	GJ 3 VALLEES 86 1 GJ VVM CHAUVIGNY 3 MONTMORILLON 2 ST SAVIN ST GERMAIN 1	COUSSAY LES BOIS 1 GJ ANTOIGNE INGRANDES 1 GJ AVENIR 86 1 NAINTRE 1	AVAILLES EN CHATELLERAULT 1 CHATELLERAULT PORTUGAIS 1 POITIERS ASAC 1
E	F	G	H
BIARD 1 GJ AVENIR 86 2 GJ DISSAY BEAUMONT 1 NEUVILLE 2	LOUDUN 1 MIREBEAU 1 NORD VIENNE 1 OZON 1	BUXEROLLES 1 GJ MONTASEVRES 2 GJ VVM CHAUVIGNY 2 POITIERS STADE 2	GJ DISSAY BEAUMONT 2 GJ SUD HAUT POITOU 1 JAUNAY MARIGNY 1 VOUNEUIL BERUGES 2
I	J	K	
GJ ESPOIR SUD POITIERS 3 GJ VAL DE VONNE 1 MIGNALOUX/NIEUIL 1 ST MAURICE GENCAY 1	GJ MONTASEVRES 1 LIGUGE 1 POITIERS 3 CITES 1 POITIERS CEP 1	CISSE 1 LA PALLU/L'ENVIGNE/CERNAY 1 MIGNE AUXANCES 2 VOUNEUIL BERUGES 1	



FESTIFOOT

Nous prenons note du forfait de Loudun en Festival Foot U13 poule J de ce samedi 14 septembre.



FESTIVAL FOOT U13 Pitch

saïson 2024/2025

1^{er} TOUR - samedi 14 septembre 2024

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A	B à St Georges les Baillargeaux	C à Verrières	D Stade André Vouhé à Chauvigny
ASM (1)	CHASSENEUIL/ST GEORGES (1)	GJ 3 VALLEES 86 (1)	GJ DISSAY BEAUMONT (1)
MIREBEAU (1)	JAUNAY MARGINY (1)	MONTMORILLON (1)	GJ MONTASEVRES (1)
NEUVILLE (1)	OZON (1)	ST MAURICE GENCAY (1)	GJ VVM CHAUVIGNY (1)
SAMMARCOLLES (1)	STADE POITEVIN (1)	ST SAVIN ST GERMAIN(1))	MIGNALOUX BEAUVOIR (1)
E à Rouillé	F	G à Lençloître	H à Besse
GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)	GJ FOOT SUD 86 (1)	BUXEROLLES (1)	CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
GJ VAL DE VONNE (1)	POITIERS 3 CITES (1)	COUSSAY LES BOIS (1)	MIGNE AUXANCES (1)
LIGUGE (1)	VALENCE EN POITOU OC (1)	L'ENVIGNE (1)	OUZILLY COLOMBIERS (1)
	VIVONNE (1)	NAINTRE (1)	THURE BESSE (1)
I à Venduvre	J à Antoigné	K à Vouillé	L Stade Remy Papuchon
CISSE (1)	CHATELLERAUT SO (1)	BIARD (1)	BONNEUIL MATOURS (1)
LA PALLU (1)	GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)	GJ SUD HAUT POITOU (1)	NIEUIL L'ESPOIR (1)
POITIERS ASAC (1)	GJ AVENIR 86 (1)	POITIERS CEP (1)	VALDIVIENNE (1)
VOUNEUIL BERUGES (1)	LOUDUN (1)	ST BENOIT (1)	



Club recevant

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU



INFORMATIONS DIVERSES

COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

Stage Détection/Sélection U15 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Monsieur,

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2010.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

à VOUNEUIL-sous-BIARD

au Stade des Arches (terrain Honneur en herbe – 86580)

(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)

Processus de Détection :

- Le 04/09 : stage (environ 50 joueurs convoqués)
- Le 18/09 : stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 02/10 : stage (environ 16 joueurs convoqués – opposition U16R2)
- Le 16/10 : match opposition contre la Sélection U15 des Deux-Sèvres
- Le 30/10 : tournoi Interdistricts (Sélection mixte 86/79) à Puymoyen

Chaque joueur devra se munir :

- de son sac "football" : chaussures, protège-tibia, tee-shirts, affaire de rechange, serviette, gel douche...
- d'une Gourde
- de l'autorisation parentale jointe ci-dessous

Liste des 28 joueurs (dont 2 Gardiens de But) convoqués :

- CHÂTELLERAULT S.O.C : GUENAND Soan, REDOUIN Yaël, QUICHAUD Valentin, CUAU André
- G.J ESPOIR SUD POITIERS : FUMERON Maël, LECOR Juanylo
- MIGNE-AUXANCES : CAPEL Tom, THEBAUD Louis, **ACCOH Jeovany**, MARTIN Noé
- MONTMORILLON : JOFFRE Jules
- STADE POITEVIN F.C : RAPICAULT Mathis, POEY Jean, BIARD Emilio, PACREAU Louka, IMBERT BAUER Leysson, BATRUTDINOV Nabi, VILLEPONTOUX Timothé, EL BRAHMI Bilal, AURY Nathan, **MASFETY MERCIER Romain**, KHARMOUDI Rayan, BREUILLIEE Adrien, DIAKITE Aboubacar Sidiki, PREVOST Noa, DA SILVA Pablo, FOYOH Ahmed, SANKHON Balamine

Pour toute autre information complémentaire si besoin, merci de bien vouloir me contacter au **06.44.28.33.94**.
Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique Départemental PPF 86.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE**PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :**

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)**Autorise** (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI JEU

À quels clubs appartiennent ces logos ?















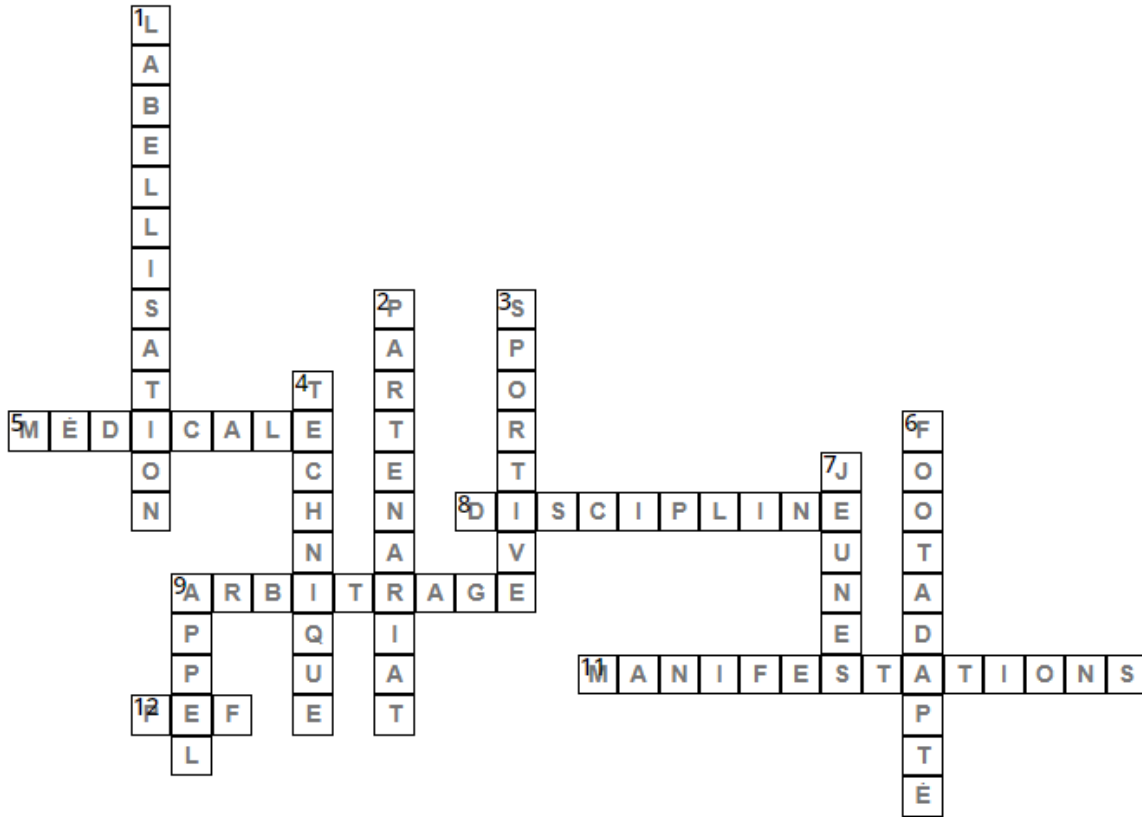






RÉPONSES VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Saurez-vous retrouver les Commissions du District ?



Horizontal

- 5. Relative à la santé ou à la médecine
- 8. Conformité à des règles.
- 9. Commission qui facilite le jeu
- 11. Événements sportifs et festifs
- 12. Outil qui permet d'apprendre certaines valeurs aux enfants

Vertical

- 1. Reconnaissance officielle d'une qualité ou d'un niveau
- 2. Association entre deux entités
- 3. Avec comme objectif de gérer les compétitions séniors
- 4. Ce qui englobe la détection de jeunes joueurs, l'encadrement des éducateurs etc
- 6. Variante de pratique du football
- 7. Personnes de moins de 18 ans pratiquant un sport
- 9. Demande pour revoir une décision auprès d'une instance